Force Ouvrière Enseignement Supérieur et Recherche
FNEC FP-FO 6/8 rue Gaston Lauriau 93513 MONTREUIL

FO ESR 29 Faculté STAPS/AES (bureau A030), 20 Avenue Le Gorgeu, 29200 Brest
Email : fo.esr@univ-brest.fr
Page Web: https://nouveau.univ-brest.fr/foesr29/fr

COMPTE-RENDU DU RENDEZ-VOUS DE FO ESR 29 AVEC LA PREMIERE VICE-PRESIDENTE DE L'UNIVERSITE DE BREST DU VENDREDI 9 DECEMBRE 2022

CE RENDEZ-VOUS PREVU INITIALEMENT AVEC LE PRESIDENT DE L'UBO A ETE REPORTE. NOUS REMERCIONS MADAME LA PREMIERE VICE-PRESIDENTE DE L'UBO POUR CET ENTRETIEN.

QUESTIONS EVOQUEES	1- Pérennisation et titularisation des contractuels 2- Manque de personnel 3- Absence de réponse de la DRH à des questions posées par les personnels 4- Médecine du travail et visite médicale annuelle 5- Primes (notamment des AENES) 6- Promotions des PRCE et PRAG 7- Décompte des congés (1/2 journée pour une heure non travaillée) dans le nouveau logiciel en test 8- Accès aux dossiers administratifs depuis l'ENT 9- Rétablissement des versions papier des feuilles de paye 10- Rénovation des locaux 11- Chauffage et isolation des locaux 12- Problèmes de fonctionnement du PN2B
PERENNISATION ET TITULARISATION DES CONTRACTUELS	FO ESR 29 constate que le recours à l'emploi précaire augmente très fortement, avec sur certains postes des changements de collègue tous les 3 ans, avec dans certains services des contractuels ayant chaque année le stress de ne pas être repris l'année suivante et étant informés de leur situation extrêmement tardivement (prévenus en juin alors que leur contrat se termine en août). Cette situation est totalement atypique dans le paysage universitaire français. Cette précarité qui se généralise pose différentes difficultés personnelles aux personnes en CDD (niveau de rémunération, non prise en compte de l'ancienneté lors de l'accès au CDI, problème d'accès aux prêts). Ce renouvellement constant déstabilise de plus totalement les services (certains titulaires doivent consacrer 50% de leur temps de travail à former des contractuels). Enfin, cette situation de précarité des personnels n'est absolument pas justifiée puisque la plupart d'entre eux exercent des missions pérennes. **FO ESR 29 demande que, comme dans beaucoup d'universités, les collègues de l'UBO qui sont en CDD soient CDIsés s'ils et elles le souhaitent, dans l'attente d'une titularisation.**
REPONSE DE LA PREMIERE VICE-	Je partage le constat d'une certaine précarité, la qualifier de « généralisée » c'est un peu fort. Un travail est organisé sur la charte des contractuels pour faire en sorte qu'il y ait plus de CDI.

Force Ouvrière Enseignement Supérieur et Recherche
FNEC FP-FO 6/8 rue Gaston Lauriau 93513 MONTREUIL

FO ESR 29 Faculté STAPS/AES (bureau A030), 20 Avenue Le Gorgeu, 29200 Brest
Email : fo.esr@univ-brest.fr
Page Web: https://nouveau.univ-brest.fr/foesr29/fr

PRESIDENTE	Il faut être réaliste, on ne pourra pas le faire de manière totalement généralisée. Nous travaillons avec la DRH de l'UBO à la révision de la charte des contractuels, avec le projet d'élargissement de la CDIsation et d'amélioration des conditions (prise en compte de l'ancienneté, des perspectives de carrière se rapprochant des titulaires).
COMMENTAIRE FO ESR 29 FO ESR 29 *soutient que cette situation est certes due pour partie aux financements insuffisants du ministère, mais elle résulte également de choix politiques de l'université.* *La non titularisation des personnels contractuels est une volonté politique de l'UBO. Pour empêcher la titularisation la présidence s'appuie sur la charte des contractuels qui mentionne que les contrats ne peuvent pas être renouvelés au-delà de 3 ans. Cela fait 2 ans que la présidence nous dit que la charte des contractuels sera modifiée, mais nous attendons toujours.* *De plus d'après ce qui nous a été dit par la DRH, il ne s'agirait que d'élargir la liste des postes pouvant prétendre à plus de 3 ans de contrats. Dans la majorité des établissements d'enseignement supérieur les CDIsations et titularisations s'appliquent à tous les types de postes sans discrimination, bien au contraire lorsqu'un contractuel donne satisfaction la priorité est pour la majorité des établissements de pérenniser son contrat.*	
DEMANDE DE PRECISIONS	FO ESR 29 demande si cette réponse signifie que la présidence souhaite continuer à recourir à l'emploi de contractuels sur des fonctions pérennes. La revendication de FO ESR 29 est un plan de titularisation des contractuels qui le souhaitent et qu'à terme, l'UBO recoure à nouveau à l'emploi de fonctionnaire pour la réalisation des tâches pérennes de l'université.
REPONSE DE LA PREMIERE VICE-PRESIDENTE	Ce n'est pas ce que j'ai dit. En ce qui concerne l'ouverture des concours, en raison de difficultés financières, nous avons eu des campagnes avec peu de postes, il y a à présent plus de postes, on revient à des campagnes proches des niveaux de recrutement d'il y a quelques années, ce qui n'a pas pu être fait pendant 3 années (2018, 2019, 2020) pendant lesquelles nous avons dû faire des économies.
MANQUE DE PERSONNEL	FO ESR 29 constate que, suite à la politique de recrutement de ces dernières années, le manque de collègues se fait sentir dans tous les corps, dans tous les services. Cela crée de la souffrance au travail qui ne pourra pas être réparée par des séances de yoga. Agir pour le bien-être au travail commence par le recrutement de collègues. **FO ESR 29 demande que tous les départs soient compensés par des titulaires, avec rattrapage des postes gelés ou supprimés ces dernières années (au plus vite, pas dans 5 ou 10 ans).**
REPONSE DE LA PREMIERE VICE-PRESIDENTE	J'entends cela. On fait le maximum dans la limite des dotations d'état qui arrivent. On fait des demandes dans le cadre du dialogue stratégique de gestion. Ce qui a permis à l'UBO d'obtenir chaque année un peu plus de marge financière que ce qui était initialement prévu, mais ces

Force Ouvrière Enseignement Supérieur et Recherche
FNEC FP-FO 6/8 rue Gaston Lauriau 93513 MONTREUIL
FO ESR 29 Faculté STAPS/AES (bureau A030), 20 Avenue Le Gorgeu, 29200 Brest
Email : fo.esr@univ-brest.fr
Page Web: https://nouveau.univ-brest.fr/foesr29/fr

	marges ne sont pas à la hauteur de ce qui serait nécessaire.
FO ESR 29 constate que dans les services et composantes ces marges financières supplémentaires n'ont eu aucun impact au niveau des postes. Au contraire la situation n'a cessé de se dégrader.	
ABSENCE DE REPONSE DE LA DRH A DES QUESTIONS POSEES PAR LES PERSONNELS	Des personnels (dont certains en situation de fragilité) ont signalé à FO ESR 29 ne pas avoir reçu de réponses à des questions posées concernant leur situation administrative. FO ESR 29 avait déjà signalé ce problème lors de notre dernière entrevue avec le président. Rien n'a changé.
REPONSE DE LA PREMIERE VICE-PRESIDENTE	Vous avez contacté la DRH ?
REPONSE DE FO ESR 29	FO ESR 29 l'avait signalé au président lors de notre précédente entrevue. FO ESR 29 remonte les problèmes rencontrés par les collègues. Ce n'est pas à FO ESR 29 de diagnostiquer si le problème est lié à un manque de personnel ou si c'est un problème organisationnel ou autre. **FO ESR vous signale les problèmes afin qu'ils soient réglés.**
REPONSE DE LA PREMIERE VICE-PRESIDENTE	J'en parlerai à la DRH.
MEDECINE DU TRAVAIL ET VISITE MEDICALE ANNUELLE	**FO ESR 29 demande comme le prévoit la législation un-e médecin du travail et une visite médicale périodique.** C'est une exigence forte des personnels
REPONSE DE LA PREMIERE VICE-PRESIDENTE	On a enfin trouvé un médecin du travail. Il devrait arriver en janvier. On a été confronté à un problème généralisé de pénurie de candidature sur les postes de médecins du travail. Cette difficulté de recrutement est généralisée et est valable bien au-delà du périmètre des universités.
PRIMES (NOTAMMENT DES AENES)	FO ESR 29 constate qu'à l'UBO certaines primes sont partagées et pas d'autres. **FO ESR 29 demande que l'intégralité de la prime destinée aux AENES leur soit versée et que, par principe d'équité, l'UBO augmente les primes des autres personnels BIATSS.**
REPONSE DE LA PREMIERE VICE-PRESIDENTE	Ce problème a été discuté en CT. Je ne vais pas le rediscuter. Il y a un débat chaque année. Il y a même eu deux CT sur cette question cette année.
PROMOTIONS DES PRCE ET	FO ESR 29 relaie les interrogations de nombreux PRAG et PRCE à propos de la manière de laquelle se passent les promotions.

Force Ouvrière Enseignement Supérieur et Recherche
FNEC FP-FO 6/8 rue Gaston Lauriau 93513 MONTREUIL
FO ESR 29 Faculté STAPS/AES (bureau A030), 20 Avenue Le Gorgeu, 29200 Brest
Email : fo.esr@univ-brest.fr
Page Web: https://nouveau.univ-brest.fr/foesr29/fr

PRAG	**Y a-t-il un classement réalisé par l'établissement ?** **Si oui, qui le fait ?** **Ces classements sont-ils communiqués aux candidat-es ?** Le sentiment partagé par nombre de PRCE est que les PRCE de l'UBO sont moins promus que les autres PRCE du rectorat. **Comment l'UBO soutient-elle les demandes de promotion de ses PRAG-PRCE ?**
REPONSE DE LA PREMIERE VICE-PRESIDENTE	Il y a une commission au niveau de l'établissement à laquelle participent les directions de composantes accompagnées d'un collègue PRAG ou PRCE. Cette commission discute et propose un classement de 10-15 noms. Les personnes classées sont informées de leur rang de classement. Suite à cela, une réunion d'interclassement entre établissements de Bretagne. Cet interclassement est ensuite proposé au recteur. Pour les PRCE, c'est le recteur qui décide in fine, alors que pour les PRAG les dossiers sont transmis au niveau national. On fait notre possible pour soutenir au mieux les dossiers des collègues de l'UBO, et je le fais tous les ans. De fait, avec les autres représentant-es des universités à la réunion d'interclassement, on interpelle le recteur sur le fait qu'il y a proportionnellement moins de promotions parmi les PRCE en poste à l'université. L'UBO en a eu proportionnellement un peu plus ces deux dernières années, mais cela ne suffit pas à équilibrer la situation. On n'a pas la main là-dessus. On demande que les procédures soient clarifiées, que les collègues soient informé-es des procédures qui d'ailleurs vont commencer à partir de janvier.
COMPLEMENT ET CONSEIL DE FO ESR AUX COLLEGUES PRAG ET PRCE	Les dossiers des PRAG sont évalués entre PRAG (hors lycées) et toutes disciplines confondues, alors que les dossiers des PRCE sont évalués avec les collègues en poste en lycées. FO ESR 29 conseille aux collègues de candidater systématiquement, de tenir à jour leur CV, de bien lire les notices du ministère lors du remplissage du dossier et de bien mettre en valeur dans leur parcours les points en lien avec ce qui apparaît dans les notices du ministère.
DECOMPTE DES CONGES	FO ESR 29 relaie l'inquiétude de collègues BIATSS à propos du décompte d'une demi-journée pour une heure non-travaillée dans le nouveau logiciel en test. **FO ESR 29 demande que seule 1 heure soit décomptée si seule 1 heure n'a pas été travaillée.**
REPONSE DE LA PREMIERE VICE-PRESIDENTE	La présidence est d'accord sur le principe que seule 1 heure soit décomptée si 1 heure n'est pas travaillée. C'est un dysfonctionnement de ce logiciel qui est encore en test. Il ne faut pas hésiter à signaler à la DRH les problèmes liés à ce logiciel.
ACCES AUX DOSSIERS ADMINISTRATIFS DEPUIS L'ENT	FO ESR 29 constate que depuis plus d'un an, il n'est plus possible d'accéder à son dossier administratif et cela pose de nombreux problèmes. On nous a dit il y a plus d'un an que cela ne durerait pas plus d'un mois ou deux. **FO ESR 29 demande le rétablissement immédiat de l'accès à ces informations.**
REPONSE DE LA PREMIERE VICE-PRESIDENTE	Il y a un travail sur l'intranet effectué à la fois par la DSIUN et par le Service Communication. Cela a pris du retard.

Force Ouvrière Enseignement Supérieur et Recherche
FNEC FP-FO 6/8 rue Gaston Lauriau 93513 MONTREUIL

FO ESR 29 Faculté STAPS/AES (bureau A030), 20 Avenue Le Gorgeu, 29200 Brest
Email : fo.esr@univ-brest.fr
Page Web: https://nouveau.univ-brest.fr/foesr29/fr

REACTION DE FO ESR	FO ESR 29 fait remarquer que cela paraît révélateur de la situation de manque de collègues à l'UBO. (pas de réponse)
RETABLISSEMENT DES VERSIONS PAPIER DES FEUILLES DE PAYE	**FO ESR 29 demande le rétablissement systématique des versions papier des feuilles de paye, sauf pour les collègues en faisant la demande explicite.**
REPONSE DE LA PREMIERE VICE-PRESIDENTE	C'est l'état qui a demandé à passer à la dématérialisation à 100%. L'UBO ne reviendra pas en arrière. Cela est valable pour toutes les administrations.
RENOVATION DES LOCAUX	**FO ESR 29 relaie le fait que l'état de nombreux locaux de l'UBO commencent à poser de graves problèmes de sécurité** (plafond s'effondrant, eau entrant en trombe dans les locaux).
REPONSE DE LA PREMIERE VICE-PRESIDENTE	« Plafond s'effondrant, eau entrant en trombe dans les locaux », il ne faut pas exagérer. Oui il y a des bâtiments qui doivent être rénovés. Cela est lié à l'âge de l'université. Il y a des rénovations en cours et de nouveaux bâtiments sont prévus dans le cadre du CPER. On fait le maximum pour avoir des fonds supplémentaires, mais cela coûte extrêmement cher (certains prix ont doublé voire triplé de prix), on est confronté aussi à des problèmes d'approvisionnement.
CHAUFFAGE ET ISOLATION DES LOCAUX	**FO ESR 29 demande un plan de rénovation de l'isolation des bâtiments qui sont pour beaucoup des passoires thermiques et un chauffage suffisant**, afin que les collègues n'aient plus besoin de recourir à un chauffage supplémentaire pour pouvoir travailler dans des conditions correctes.
REPONSE DE LA PREMIERE VICE-PRESIDENTE	Il y a un projet de 75 millions d'euros de rénovation énergétique du patrimoine immobilier des 4 universités de Bretagne, il s'agit d'un plan co-financé par l'Etat, la Région et les universités bretonnes.
PROBLEMES DE FONCTIONNEMENT DU PN2B	FO ESR 29 constate que de nombreux dysfonctionnement du PN2B lui sont rapportés (système de visioconférence ne fonctionnant pas ou ne fonctionnant qu'à moitié, inefficacité de l'aide à distance, manque de la possibilité d'une intervention par un technicien sur place, etc.). Cela a impacté à la fois des visio-conférences multi-sites entre universitaires utilisant plusieurs salles du campus numérique de Bretagne, mais aussi des visio-conférences en plus petit comité avec des professionnels du secteur privé, donnant une image déplorable des moyens mis à notre disposition. De plus en plus de collègues concluent « cela ne marche jamais » , «on a honte vis-à-vis des professionnels», « on a honte vis-à-vis des invité-es de qualité qu'on a fait venir à Brest » , mais d'un autre côté, les alternatives sont très pauvres. **FO ESR 29 demande la mise en place d'un plan d'équipement de qualité et robuste de l'UBO en termes de visio-conférence, maintenu par du personnel titulaire en nombre suffisant.**

Force Ouvrière Enseignement Supérieur et Recherche

FNEC FP-FO 6/8 rue Gaston Lauriau 93513 MONTREUIL

FO ESR 29 Faculté STAPS/AES (bureau A030), 20 Avenue Le Gorgeu, 29200 Brest

Email : fo.esr@univ-brest.fr

Page Web: https://nouveau.univ-brest.fr/foesr29/fr

REPONSE DE LA PREMIERE VICE-PRESIDENTE	Il y a des problèmes de fonctionnements du PN2B. Cela est remonté systématiquement. Nous souhaitons que le PN2B fonctionne bien. Nous avons deux bâtiments à Brest. On n'a pas les moyens de faire notre propre PN2B. Les moyens mis à disposition à l'UBO sont sous-utilisés, par exemple la salle équipée au rez-de-chaussée du bâtiment STAPS-IAE est ouverte à tous. Il n'y a pas de problème d'équipement.